

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D210610-03**

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2021

**Présents :** Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Secrétaire de séance :** Christian DIDIER, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

**OBJET : Domaine – Dénomination de voies**

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article L.2213-28 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération D181115-03 du 15 novembre 2018

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Considérant

Considérant que par délibération du 15 novembre 2018, il a été procédé à la dénomination de voies communales. Considérant que certaines modifications ou ajouts ont eu lieu et il conviendrait de délibérer sur ces nouvelles dénominations :

- ✓ Suppression des chemins des Chaux est et Ouest remplacés par le chemin des Chaux
- ✓ Création de l'impasse de Franconnet en lieu et place du chemin de Franconnet
- ✓ Création de l'impasse de Ranchi
- ✓ Création de l'allée de l'enseillade
- ✓ Création de l'allée de l'ancienne ferme,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques :

- ✓ valide les ajouts et créations proposées
- ✓ autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- ✓ adopte les dénominations annexées

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	23
Conseillers-ères représenté-e-s	0
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

**Pour extrait conforme**

Fait à Montmeyran, le 11 juin 2021

Le maire, Olivier ROCHAS



N°Ordre	Type de voie	Préfixes	Nom de la voie	Nom de quartier	N° de voie	Début de la voie	Fin de la voie
50	<b>CHEMIN</b>	<b>DES</b>	<b>CHAUX-EST</b>	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	CHEMIN DES MARAIS
50	CHEMIN	DES	CHAUX	LES CHAUX	CR	CHEMIN DE LA ROLLIERE	CHEMIN DE LA CONDAMINE
70	<b>CHEMIN</b>	DE	FRANCONNET	FRANCONNET	VC	CHEMIN DE L'OYE	/
70	IMPASSE	DE	FRANCONNET	FRANCONNET	VC	CHEMIN DE L'OYE	/
103	IMPASSE	DE	RANCHI	RANCHI	VC	CHEMIN DE RANCHI	/
83	<b>CHEMIN</b>	<b>DES</b>	<b>CHAUX-OUEST</b>	<b>LES CHAUX</b>	<b>CR</b>	<b>CHEMIN DE LA ROLLIERE</b>	<b>COMMUNE DE MONTVENDRE</b>
104	ALLEE	DE	L'ENSOLEILLADE	LES ROLLANDS	VOIE PRIVEE	RUE D'ETOILE	/
105	ALLEE	DE	L'ANCIENNE FERME	RANCHI	VOIE PRIVEE	CHEMIN DES COURTILS	/
83	<b>CHEMIN</b>	<b>DES</b>	<b>CHAUX-OUEST</b>	<b>LES CHAUX</b>	<b>CR</b>	<b>CHEMIN DE LA ROLLIERE</b>	<b>COMMUNE DE MONTVENDRE</b>

